3me Année. — N° 93 **Quinze centimes le numéro** (par la poste, VINGT CENTIMES) Le 12 Avril 1866.

ABONNEMENTS :

	Un an.	Six mois.
France	9 f.	5 f. »
Italie et Suisse	12	7 »
Angleterre, Espagne, Turquie	13	7 50
Allemagne, Belgique	14	8 »
Amérique, Brésil	15	8 50
Australie, etc.	16	9 »

On s'abonne au bureau du journal
Ouvert de 10 heures à 2 heures
22, RUE BREDA
ou en envoyant *(franco)* un mandat sur Paris à l'ordre de M. le Directeur gérant.

On s'abonne également chez tous les libraires.

L'abonnement part du 1er Janvier ou du 1er Juillet

HORS LA CHARITÉ, PAS DE SALUT !

L'AVENIR

MONITEUR DU SPIRITISME

PARAISSANT LE JEUDI

Vente au numéro, à Paris CHEZ
F. HENRY, libraire, galerie d'Orléans, 12, (Palais-Royal)
BRASSEUR frès, id., galerie de l'Odéon, 8, 9, 11 et 11 *bis*.
TURQUAND, id., rue Notre-Dame-de-Nazareth, 8.
AUMOND, id., boulevard de Strasbourg, 35.
MARTEAU. id., passage Jouffroy, 50 et 52.

AVIS GÉNÉRAL

Les articles de fond et les communications envoyés par des collaborateurs bienveillants seront soumis à l'examen du comité de rédaction; ils seront insérés ou détruits.

Il sera rendu compte des ouvrages nouveaux lorsque deux exemplaires nous auront été adressés.

Les lettres et manuscrits non affranchis seront rigoureusement refusés.

Annonces : 3 fr. la ligne.

Sommaire du n° 93 de l'Avenir

Paris, 12 Avril 1866

LE LIVRE D'ÉRASTE

PAR

ALIS D'AMBEL (1)

NÉCESSITÉ DE LA NOUVELLE RÉVÉLATION.

J'aborde maintenant cette immense question de la nécessité et de l'utilité, pour les temps actuels, d'une nouvelle révélation.

J'ai tâché de vous démontrer, en vous faisant l'historique des commencements de l'ère chrétienne, combien l'heure fixée par Dieu pour la première incarnation de Christ, en tant que Messie, avait été admirablement choisie; et tous les Spirites, qui ont lu les pages précédentes, ont incontestablement compris, combien cette heure avait été propice à l'accomplissement de l'œuve à laquelle ce pur Esprit avait été appelé. Il s'agit de vous démontrer maintenant, que l'époque où vous vivez, n'est pas moins favorable à la seconde venue de ce Rédempteur bien-aimé.

Dressons donc, si vous le voulez bien, le bilan de la situation actuelle. Néanmoins je ne ferai pas ressortir à vos yeux l'imminence du cataclysme qui menace d'engloutir la papauté temporelle; je n'appellerai pas votre attention sur l'aveuglement de cet absolutisme Romain s'entêtant fatalement dans un *statu quo* funeste; je ne vous montrerai ni le schisme prochain suspendu sur le catholicisme au propre foyer de de cette religion, qui a rempli le monde de sa gloire et de son nom, ni cette grande partie du clergé italien qui ne veut, à aucun prix, abdiquer son patriotisme et sa nationalité. Nous détournerons également les yeux de ces croisades cléricales venues à Rome de tant de pays divers, et qui s'acharnent d'une manière insensée après la seule main généreuse qui soutient encore le Pape et la papauté. Ces choses sont trop évidentes aux yeux de tous ceux qui réfléchissent pour qu'il soit nécessaire de vous en déduire les graves conséquences. Mais si, après avoir constaté cette scission prévue et prochaine, qui rappelle les dissensions violentes qui éclatèrent jadis entre les pharisiens et les saducéens, vous observez d'un œil investigateur, le matérialisme effréné sous lequel succombent tant de vastes intelligences, et cette poursuite acharnée du veau d'or, qui oblitère le sens moral de ceux qui s'y livrent; vous reconnaîtrez avec vos guides et avec moi, qu'il y a péril en la demeure et qu'il est temps d'aviser et d'y porter remède.

A ces causes toutes morales additionnons les causes sociales et politiques : là-bas, les deux Amériques, s'entre-déchirant dans une guerre fratricide, ont arrêté brusquement production et consommation. Leurs luttes envenimées par de sourdes haines longtemps dissimulées ont pris des proportions homériques ; le Sud ravagé par les armées victorieuses du Nord se replie sur lui-même comme dans une forteresse inexpugnable, attendant patiemment l'heure de la vengeance. Le contrecoup de ces discordes épouvantables a atteint avec une violence sans exemple la partie laborieuse et militante des nations qui, comme l'Angleterre et la France, entretenaient avec l'Amérique des relations commerciales qui chaque année n'avaient fait que s'accroître : plus ces relations s'étaient étendues, plus les désastres et la ruine frappent injustement ceux qui avaient eu confiance dans la raison et la sagesse des Yankees. Plus près de vous, l'empire turc, atteint d'une maladie incurable, a beau expérimenter tous les topiques européens : ceux-ci sont impuissants à cautériser le cancer moral qui ronge cet empire agonisant. La banqueroute est aux portes de Constantinople et ce fameux sultan, qui devrait galvaniser ce cadavre, commande des lits de sept millions pour les odalisques de son sérail. Son puissant et terrible voisin, qui dardait sur le Bosphore un œil de convoitise effrayant, se voit aux prises avec un ennemi d'autant plus redoutable qu'il est occulte, qu'il frappe dans l'ombre et qu'il s'appelle légion : en vain la Sibérie ouvre ses steppes glacées qui ne rendent jamais leur proie ; en vain le knout et la potence se disputent la palme de faire le plus de victimes ; le colosse russe bondit comme un taureau dans le cirque, harcelé par les flèches aiguës qu'une nouvelle armada de francs-juges, recrutée dans tous les rangs sociaux, lance sur lui dans l'ombre, d'une main énergique et puissante. Mais qu'on ne s'y trompe pas : cette situation n'est point un signe de décrépitude. Un sang jeune et vierge coule dans les veines de ce peuple qui se sent et veut naître à la vie. A côté de vous, la Carthage anglaise, dominée par une oligarchie séculaire, assiste avec une terreur profonde à la révolution qui s'opère sur les mers ; elle voit toutes ces murailles de bois dont était si fière la vieille Angleterre, menacées par des Monitors et des Merrimacs inconnus. Malgré ses canons Armstrong, elle tremble périodiquement chaque année à l'idée d'une invasion française et entasse millions sur millions et Pélion sur Ossa pour parer à cette éventualité redoutable. D'autre part, aux deux extrémités du monde, deux grandes nations : la Chine et l'Italie ! semblent se réveiller d'une léthargie archi-millénaire. On sent que l'idée française a passé par là ! Enfin la songeuse Allemagne tend à s'unifier, pendant que la vieille Gaule, l'arme au pied, se tient prête à tout événement.

Cependant, les chemins de fer, ces artères des nations modernes, couvrent de leurs veines ferrées presque toutes les contrées du globe ; cependant les rapides vapeurs sillonnent les mers contre vents et marées ; cependant le fil électrique, étreignant le globe en entier, permet d'ausculter instantanément l'état général de l'humanité : je puis donc annoncer avec certitude, qu'une ère essentiellement pacifique succédera incessamment et pour jamais à l'ère des batailles sanglantes. La vie actuelle et surtout la vie future ne peuvent plus être concentrées dans un cercle étroit. Cette solidarité qui fit autrefois la famille et la tribu, et plus tard la commune et la nation, doit devenir prochainement plus généreuse et plus générale. Restreinte dans les temps modernes aux régnicoles de chaque État, elle aspire à devenir dans ce siècle, réellement et définitivement humanitaire. C'est pourquoi les nations, qui sont à la tête de la civilisation tendent à se rapprocher et à s'unir dans une alliance industrielle et commerciale qui rendra commun les intérêts de toutes. C'est pourquoi les mêmes idées pacifiques président à ces exhibitions internationales, où l'on se donne rendez-vous de tous les coins de la terre, pour venir se serrer fraternellement la main. A un moment donné, toutes les nations initiatrices s'uniront certainement d'une manière indissoluble, et leurs volontés civilisatrices s'imposeront alors légitimement aux peuples arriérés de votre orbe. Du reste ceci devient déjà d'une nécessité presque absolue, puisque la moindre pulsation irrégulière d'un peuple se répercute chez tous les autres, ainsi que cela conteste évidemment aujourd'hui, des dissensions américaines, et de la dissolution ottomane. Or il est certain qu'avant peu un code international sera édicté par un congrès général; de telle sorte que le peuple qui porterait atteinte, par la suite à la tranquillité des autres nations, serait contraint sous peine de séquestre et d'interdiction, à rentrer dans le droit commun. Ce ne sera, en définitive, que l'application à ces grandes entités qu'on appelle royaumes, empires ou républiques, de cette même loi de justice et d'équité que les nations appliquent elles-mêmes aux petites entités individuelles, quand celles-ci contreviennent au repos de l'État ou troublent les droits acquis de leurs concitoyens. J'affirme donc itérativement ici, qu'après les profonds bouleversements qui vont encore ensanglanter votre globe, un pacte d'alliance universel sera conclu et reliera entre elles toutes les puissances terrestres. Oui ! quand viendra cette heure sainte, les duels des nations comme les duels individuels, paraîtront une chose monstrueuse; et dans les conflits sociaux comme dans les conflits particuliers, la justice seule interviendra : alors les armées ne combattront plus que dans les champs pacifiques de l'agriculture et de l'industrie.

En étudiant cette admirable loi de solidarité, il est facile pour chacun, et notamment pour tout spirite, de se convaincre combien le progrès a été constant sur la terre. Ce n'est point en sondant les détails minutieux de la vie des nations, mais c'est en contemplant l'ensemble, que l'on peut suivre la gradation de cette ascension continuelle. Précisons-là en deux mots : Nous sentons sa première influence lors de la formation des fa-

(1) Voir les numéros 86, 87, 88, 89, 90, 91 et 92.

milles et des groupes ; la constitution des tribus forme l'œuvre de son second état ; enfin, plus tard, elle s'affirme puissamment en réunissant en un corps de nation les tribus de commune origine : ceci est parfaitement acquis. Mais aujourd'hui cette solidarité, quoique retrempée dans l'égalité chrétienne, devient tout à fait insuffisante aux aspirations plus larges et plus fraternelles de la génération qui doit succéder à la vôtre. Conséquemment, la fin de ce siècle verra se constituer sur des bases inébranlables la doctrine que nous vous annonçons, car seul le Spiritisme peut donner au monde cette paix légitime à laquelle aspirent tous les cœurs vraiment généreux ; mais cela appartient à l'avenir : qui vivra verra.

Quoi qu'il en soit, ces considérations préliminaires ne sont point inutiles au grave sujet que je traite ; car il appert de la situation exposée, ci-avant, que l'heure est essentiellement favorable pour la venue de celui qui doit encore une fois régénérer, en les vivifiant, votre monde et son humanité.

Mais quand cela serait possible, ce que nous nions formellement, s'écrieront d'un côté les matérialistes et les savants, quelles raisons tellement nécessaires peuvent motiver la venue d'un Esprit chargé d'une mission identique à celle que le Christ a remplie ? Que nous apprendra-t-il de plus que nous ne savons déjà ? Y a-t-il absolue nécessité de fonder une nouvelle religion ? Les différents cultes que pratiquent la plupart des nations ne suffisent-ils plus au Dieu que vous proclamez ? Enfin, la raison souveraine n'est-elle pas un critérium suffisant pour discerner ce qui est bien de ce est mal ? Toutes vos doctrines utopiques ne sont bonnes qu'à porter le trouble dans le cœur et l'intelligence des masses. Laissez-nous donc, à nous qui savons, le soin d'éclairer la classe inintelligente, ne sommes nous pas les lettrés, les savants, les docteurs ? D'autre part, les chrétiens absolus, qui n'ont vu dans les prédictions évangélique que le sens purement littéral, nous apostrophent en ces termes : Eh quoi ! vous annoncez la venue de celui qui doit revenir, comme si les temps étaient accomplis ! Vous ignorez donc que le Christ a annoncé qu'il ne viendrait qu'à la fin des temps ; et rien ne fait aujourd'hui présager cette fin prochaine. A ceux-ci je réponds et je dis : Oui, la fin des temps est venue ! non, comme vous l'avez comprise ; mais comme elle était enseignée dans les paraboles de notre divin maître. Vous avez compris, d'après certains commentateurs, que la fin des temps signifiait la destruction matérielle de votre monde et de ses habitants : mais le Christ n'a nullement appliqué cette prophétie à la réalité physique, mais seulement à la réalité spirituelle et morale. C'est pourquoi nous venons vous annoncer, par les médiums de tous les pays, la prochaine venue de celui qui doit sonder les reins et les cœurs des générations attachées à votre orbe, afin d'en chasser désormais toutes les âmes impies et rebelles, qui n'ont jamais eu d'autres cultes que celui de leur propre personne et qui n'ont jamais sacrifié qu'à l'égoïsme et l'orgueil. Malheur à celles-ci, car elles seront précipitées dans les enfers, c'est-à-dire dans les mondes inférieurs ! Quant aux premiers je ne peux que leur dire : ô mandarins de la conservation et du du *Statu quo !* Rappelez-vous donc que la Chine est ouverte !

ÉRASTE.

Pour copie conforme :

ALIS D'AMBEL.

CHRONIQUE SPIRITE

Ce qui fait le plus l'éloge du Spiritisme, c'est que, nié par maint adepte des autres sciences, il n'en repousse aucune. Il les admet toutes, et s'appuie sur les notions qu'elles présentent autant que sur les sciences propres. Il les laisse elles-mêmes et se les adjoint sans les absorber.

L'histoire et l'archéologie offrent leur contingent de preuves à l'appui des faits — la médecine et la physiologie leurs enseignements sur la conformation de l'organisme humain — l'astronomie ses découvertes et l'induction à l'existence de la pluralité ou pour mieux dire de l'infinité des mondes habités — la chimie et la physique leurs lois—et les théologies et théogonies leurs aperçus métaphysiques.

Enfin la philosophie, avec sa logique, base et couronnement des études de l'homme, le guide dans la tâche épineuse d'établir les rapports qui existent entre les mondes humain et spirituel et de pénétrer les secrets de ce dernier.

Si longue que soit cette énumération aux yeux du lecteur, il ne la trouvera cependant pas complète. La chiromancie et le magnétisme y font défaut et ont leur importance pour nous surtout. C'est ce qui me les a fait réserver pour la fin. Que l'historien, le physicien, etc., ne s'inquiétent pas du Spiritisme, c'est leur droit ; qu'ils le nient, jusqu'à nouvel ordre ils sont excusables. Mais il n'en est pas ainsi du chiromancien par exemple et du magnétiseur. Ils nous sont trop proches pour nous renier. Cependant quelques-uns d'entre eux le font par persuasion ou par calcul — par calcul, oui ! car, tenus pour suspects par les publicistes de ces temps comme pratiquant des sciences dites occultes, ils pensent en gens avisés se réhabiliter en repoussant toute participation avec nous.

Je veux croire cependant que, chez plusieurs, une sincère conviction est l'unique cause de leur attitude à notre égard ; mais elle est bien erronée. La chiromancie et l'arithmomancie s'épanouissent, par l'organe d'un de leurs plus habiles vulgarisateurs, dans les conférences publiques aux applaudissements de l'auditoire. Une science qui prédit l'avenir sur des supputations de chiffres et l'inspection des lignes de la main peut être fondée, je suis loin de le nier. Mais l'est-elle à traiter de superstitieuse celle qui s'appuie sur des faits ostensibles pour établir la nature des liens qui nous rattachent au monde invisible ?

Les magnétiseurs anti-spirites, de leur côté, ont-ils raison dans leur opposition ? Pas plus que les prestidigitateurs quand ils s'appuient sur leurs imitations des faits magnétiques et spirites pour nier les uns et les autres. Le magnétisme peut *produire* certains phénomènes analogues à ceux qu'*obtient* le Spiritisme ; mais ils ne sont pas identiques pour cela. L'apparence seule dans ce cas est la même, mais la provenance en est toute différente.

Les œuvres magnétiques sont effectuées par l'action de la volonté des magnétiseurs ; celles du Spiritisme sont réalisées par une volonté extérieure, à l'encontre parfois et de la volonté et du désir et de l'attente du médium. Le rôle de magnétiseur est énormément actif, celui du médium purement passif.

La différence est radicale. Il y a donc erreur complète à ne voir que des effets magnétiques dans les phénomènes spirites.

Hâtons-nous de le dire. Il s'en faut de beaucoup que tous les magnétiseurs et somnambules la professent. Bon nombre d'entre eux ont, en cette matière, des idées plus saines et plus sensées, et savent reconnaître les caractères distinctifs des deux sciences et par conséquent le rapport qui existe entre elles. En quelques mots il est facile de l'établir.

L'homme n'étant qu'un Esprit incarné, les phénomènes du magnétisme sont effectués par des Esprits unis à la matière organique, tandis que ceux du Spiritisme sont produits par des Esprits qui en sont entièrement dégagés.

L'Esprit agit directement le médium au moyen de ses fluides. Le magnétiseur, pour diriger l'influx des siens, doit faire usage des organes spécialement affectés par la nature à cette opération : les yeux et les mains.

Ce n'est là qu'une esquisse rapide ; elle comporte mille détails ; mais il ne convient pas d'y engager une chronique. Qu'il nous suffise de préciser un point important : le grand avantage qui peut résulter de l'union intime du magnétisme et du Spiritisme.

Elle vient de se réaliser dans l'un des principaux centres pneumatologiques de Paris. L'excellent médium Mlle Honorine Huet qui réunit, ainsi que son émule Mlle Rodière, la triple faculté de typtologie, tractivité et d'écriture mécanique, ce propagateur infatigable du Spiritisme, dont rien ne refroidit le zèle, ni les préventions qu'inspire la doctrine au dehors, ni les calomieuses agressions dont l'orgueil et l'envie ont parfois payé son dévouement, vient de s'adjoindre M. et Mme Samier pour l'accomplissement de sa tâche.

M. Samier qui est, de sa profession, chimiste et physicien, est connu de tous comme magnétiseur expérimenté et Mme Samier comme somnambule.

Une telle collaboration ne peut produire que les meilleurs fruits, Nous en avons déjà recueilli un certain nombre. Je ne les énumérerai pas tous.

Les phénomènes du somnabulisme propre sont connus et aucun d'eux n'est étranger à Mme Samier.

Nous mentionnerons cependant l'effet bizarre de la reproduction simultanée du langage sous l'influence de certaines passes magnétiques après jonction des mains avec n'importe quel assistant. Grec et latin, espagnol, italien, allemand, polonais, patois divers, tout est instantanément répercuté par la somnambule avec la variété des tons, grave et plaisant, gai et terrible. Que les mains se séparent, la chaîne est rompue et l'écho éteint.

Il y a plus utile cependant que ce fait qui n'est guère que curieux. Le plus important de tous, celui qui sanctionne, par la portée de ses conséquences, l'union du magnétisme et des expérimentations spiritualistes est la vision des Esprits.

On comprend, sur ce simple énoncé que, si on arrive à l'obtenir à peu près à volonté, il n'y a pour ainsi dire plus de barrières entre le monde des Esprits et le nôtre.

Si le rideau n'est pas déchiré aux yeux des intéressés, s'ils ne voient pas eux-mêmes ceux qui se communiquent à eux, ils trouveront une compensation à les voir en quelque sorte par l'intermédiaire qui sera à leur portée, celui de tel somnambule qui mis en état de percevoir, comme Esprit momentanément dégagé de la matière, les Esprits libres, leur en fera *de visu* une description exacte bien que, dans l'état normal, il n'en eût aucune idée.

L'Esprit d'un homme d'État, orateur éminent, récemment décédé vient de faire entendre typtologiquement quelques paroles empreintes des sentiments les plus élevés à une de ses parentes nouvelle venue. Il ne les a signées que de son prénom et n'a conséquemment pas fait reconnaître son identité à l'assistance. Mme Samier endormie le dépeint trait pour trait, en décrit l'allure, les vêtements sous l'apparence desquels il se présentait et précise la carrière qu'il a parcourue de son vivant sur terre. A cette première vision succède une seconde égalemen conforme à la réalité.

De tels résultats se passent de commentaires. Le haut intérêt qui s'y rattache nous permet cependant de former un vœu et implique un devoir pour ceux qui le produisent, c'est qu'une telle faculté aussitôt éclose soit maintenue et développée par un travail incessant.

C'est ce que nous attendons de M. et Mme Samier.

L'un des derniers numéros du ***Messager Franco-Américain*** commence ainsi une description de l'aspect que présente actuellement la ville de Washington :

« Je vous écris au milieu d'un tapage extraordinaire.

Toute la ville semble avoir été mise sans dessus dessous par quelque MAIN INVISIBLE ou par le SOUFFLE d'un mauvais ESPRIT. »

Dans l'*Opinion nationale* du 1er novembre, M. Malespine terminait le récit de l'enterrement de lord Palmerston par ces mots :

« Cet épisode chrétien a dû réjouir l'OMBRE de Sénèque, l'auteur du mépris des richesses. »

Les causeries dramatiques de M. Jules Claretie dans l'*Illustration* du 30 septembre et du 2 décembre finissaient la première par les paroles suivantes :

« Et si ce jour-là arrive jamais, tu verras l'OMBRE de Nodier SOURIRE. »

Et la second, après une digression plaisante, par cette invocation :

« MANES de Waflard et de Fulgence, OMBRE d'Étienne et de Picard, goutez un moment d'allégresse. »

Et G. B., dans l'*Evénement* du 12 mars, de dire :

« L'OMBRE de M. Dupin a dû TRESSAILLIR d'aise. »

Enfin nous lisons, le 5 avril, dans le même journal que la correspondance toujours bien informée du *Journal du Loiret*, dit :

« Encore une danseuse qui entre dans la noblesse. Une demoiselle Taglioni, première danseuse à Berlin, devient princesse Windischgraetz. N'est-ce pas le feu maréchal de ce nom qui prétendait que l'homme ne commence qu'au baron? Que va dire son OMBRE? »

J'aime ce style des journalistes. D'aucuns n'y verront que des métaphores, des prosopopées et des allégories. Moi, je le tiens pour très-réaliste dans les images qu'il présente.

Alph. DE BOISMARTIN

POSSESSION DE MARGNOLLES.

Le fait s'est passé de nos jours en 1847. Il a eu un immense retentissement en France et à l'étranger, avant les événements de 1848, qui, ayant changé les préoccupations publiques, l'ont fait complétement oublier.

Nous prendrons nos renseignements à quatre sources : d'abord dans le récit circonstancié qu'en a publié Joseph Bizouard, dans l'analyse qu'en a faite *Cahagnet* (Magie magnétique); enfin dans les documents mêmes du procès, sur lesquels nous avons confronté nos récits. Mais la partie vraiment neuve et capitale de notre relation sera dans nos observations personnelles et dans la narration succincte de nos visites à la possédée, ainsi que des réponses obtenues de l'Esprit. On y verra la confirmation éclatante des enseignements actuels du Spiritisme sur les causes déterminantes d'une possession, ainsi qu'un essai pour la faire cesser, qui n'a pas produit le résultat désiré, à raison de la brusque arrestation des acteurs dans ce drame véritablement émouvant et terrible, à en croire les révélations qui m'ont été faites et qui sont inédites jusqu'à ce jour. On verra pourquoi Jeanne-Marie Auberger était tourmentée, non par *le démon* comme le fanatisme le croyait, mais bien par l'âme d'une morte ayant déjà vécu avec elle sur la terre ; on saura quel affreux lien unissait la possédée à l'Esprit vengeur qui la faisait souffrir.

Commençons par le récit de *Bizouard*, modifié dans *Cahagnet* sur quelques points et comparé avec la procédure.

Margnolles, le théâtre de la possession, était dans la Croix-Rousse, faubourg de Lyon, à dix minutes des grandes portes et de la barrière d'octroi.

Tous les journaux de 1847 ont parlé d'un procès fait à Mlle Denis, de Lyon, — mais selon leur habitude, en plaisantant et en tronquant ce qui s'est passé. Il faudrait un gros volume pour rapporter ces faits, que nous avons puisés dans les longues lettres confidentielles du médecin de l'établissement de Mlle Denis, dans les conversations, dans les témoignages de témoins oculaires et auriculaires, et dans les renseignements obtenus dans la maison Denis elle-même. — On a pensé devoir entrer ici dans quelques détails, la plupart peu connus, que les journaux n'ont point abordés.

Mlle Denis, fille d'une piété éclairée, après avoir rempli pendant sept ans, à la grande satisfaction d'une famille honorable, les fonctions d'institutrice, crut alors pouvoir établir chez elle une association de jeunes filles parfaitement éprouvées, avec le dessein de demander l'autorisation de vivre monastiquement. Elle reçut d'abord à peu près toutes celles qui se présentaient dans son établissement, qui devint un atelier d'ouvrières en soie, se réservant de faire ensuite un choix. Au mois d'août 1846, la moitié de ces filles méritait d'être renvoyée. Ce qui fut fait. — Celles-ci, mécontentes, murmurèrent et répandirent même des calomnies qui furent parfaitement accueillies par des voisins malveillants,

Parmi celles que l'on garda se trouvait une nommée Jeanne-Marie Auberger, orpheline, née dans le Beaujolais, que M. l'abbé C... avait recommandé. Cependant celle-ci avait encore beaucoup de défauts : morose, fantasque, elle avait, disait-elle, des apparitions ; depuis l'âge de sept ans, elle prétendait qu'elle s'entretenait avec la Sainte Vierge et les Saints, qui même l'aidaient et lui donnaient des aliments ; elle affirmait avoir été transportée un jour invisiblement sur les toits. Mlle Denis traita d'abord le tout d'imaginations ; pourtant, forcée plus tard de reconnaître quelque chose d'extraordinaire, mais rien de céleste, elle lui ordonna, quand elle verrait cette Sainte Vierge de lui dire : « Retire-toi, Satan, » et de lui cracher au visage. — Jeanne-Marie obéit, et fut très-effrayée quand l'apparition se changea en un épouvantable fantôme.

Jeanne-Marie fut d'abord horriblement maltraitée par l'apparition, qu'elle seule voyait ; elle l'étranglait, la renversait, lui arrachait les cheveux ; elle entendait ses menaces, ses jurements...

Un soir, les personnes de l'établissement, — elles étaient environ quarante, — entendirent toutes un bruit effrayant à une fenêtre vitrée donnant sur le jardin, puis bientôt les opérations diaboliques, c'est le nom qu'on leur donna, eurent lieu, comme on va le voir, en présence de Mlle Denis et de tout l'ouvroir. — On le répète, il faudrait un volume pour tout raconter ; ceci n'est qu'un esquisse.

Un jour, Mlle Denis ayant ordonné à l'Esprit qu'elle nomme démon de se manifester à toute la maison, l'obsédée vit une foule de spectres les plus horribles grincer des dents et faire entendre à tous des sifflements perçants et prolongés ; un tintamarre infernal se faisait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; plaintes, gémissements, voix d'animaux divers, chants de coqs, grattements sur les planches, comme s'ils eussent été faits par des bêtes féroces. Les lits de fer craquaient ; on entendait sur celui de Jeanne-Marie un bruit comme celui d'une grosse barre de fer qui retomberait lourdement sur une autre. Les lits étaient ballottés, soulevés ; on grattait dans les paillasses ; ces filles étaient jetées hors du lit ; il leur semblait parfois qu'un serpent énorme se repliait sous les matelas, et par ses ondulations puissantes, il les lançait hors de leur couchette.

Dans le principe, Jeanne-Marie voyait seule, et en prévenait : « Prenez garde, ma mère, disait-elle, je vois le lutin qui va vous tirer votre traversin. » Aussitôt il se trouvait lancé dans le dortoir. Jusqu'à quinze fois de suite on a vu Mlle Denis tirant à elle le traversin, tandis qu'un agent invisible le tirait de son côté ; de sorte que, étendu horizontalement et agité dans le vide, il devenait la proie des deux disputeurs. On ne peut citer ici les mille vexations que souffraient les pauvres filles durant presque toutes les nuits et souvent pendant le jour.

Avant de poursuivre, il faut dire ici que le frère de Mlle Denis, qui occupait un appartement séparé, était fort sceptique vis-à-vis ces faits extraordinaires, comme à l'égard de faits analogues ; arrivant toujours trop tard pour en être témoin, il les niait, ou essayait de les expliquer physiquement ; l'agent, pour favoriser son incrédulité, procédait constamment de manière à entretenir ses doutes. Enfin, non-seulement il entendit, il vit un fait étrange et sentit les vibrations produites par les coups, mais il aperçut une ombre sous une forme insaisissable, et fut forcé de dire « qu'il était convaincu. »

Le docteur P... voulut alors tout examiner scrupuleusement et avec détail ; on s'y prêta très-volontiers, et il fut convaincu que tout y était admirablement et chrétiennement ordonné. Lors d'une seconde visite, il fut témoin lui-même de ces faits inexplicables. Il entendit la voix aiguë et stridente de l'être invisible qui lui parlait, et Jeanne-Marie arriva avec un fil de fer comprimant ses paupières et terminé par deux crochets qui pénétraient dans ses tempes, puis elle subit trois fois de suite une strangulation causée par des cordons qui lui comprimaient fortement le cou ; l'un d'eux était sans nœuds.

Ces tortures avaient précédé la venue du docteur P..., car le docteur P..., qui avait cru d'abord à l'hystérie, avait reconnu un jour la présence d'une pointe de Paris sous la peau de l'avant-bras de l'obsédée, et vu sa chevelure coupée et tressée d'une manière si étrange qu'il ne put l'expliquer.

A dater de cette seconde visite, il eut chaque jour plusieurs opérations à faire sur Jeanne-Marie. Comme on arrachait à celle-ci ses bonnets et qu'on les lui déchirait, on prit des mesures pour s'y opposer. Alors, spontanément, les oreilles de la pauvre fille se trouvèrent cousues à son bonnet avec du gros fil roux. Elles furent de même percées, et à l'une fut attachée une vis et à l'autre un écrou ; les joues se trouvèrent cousues, et sa langue, traversée vers le frein et repliée en arrière, était nouée avec du gros fil.

Un matin, la voix stridente de cet agent malfaisant s'écriait : « Le docteur P... va venir, je ferai quelque chose qui le fera rire ; mais il n'en sera pas de même le soir. » Le docteur était au parloir ; Jeanne-Marie filait, quand tout à coup elle se trouve affublée d'une quantité de vieux rubans de toutes couleurs, attachés autour de son bonnet et pendant sur ses épaules ; une ceinture de gros bouquets tenus par une vieille corde faisait plusieurs fois le tour de sa taille. Le soir, les deux mamelles de la pauvre fille se trouvèrent incontinent traversées avec du gros fil roux, serrées et nouées de manière à former un étranglement de cet organe, ce qui causait à la victime des douleurs atroces. A peine délivrée, elle s'écrie : « Il me frappe sur la tête avec un marteau ; oh ! qu'il me fait mal !... »

Le docteur P... écarte les cheveux à l'endroit douloureux et voit la tête d'une pointe enfoncée dans le crâne ; « elle avait, dit-il, un demi-pouce de long. » Le crâne pouvait avoir deux lignes et demie d'épaisseur ; elle pénétrait donc dans le cerveau et pouvait causer une apoplexie.

Une fois délivrée, elle s'en retournait en riant, car tout se trouvait presque aussitôt guéri.

Quand son persécuteur n'était pas cruel, il faisait des saletés ; il la couvrait d'ordures, il en mettait dans ses manches, dans ses poches, sur son bonnet et sa pèlerine ; il en barbouillait sa figure ; l'odeur en était si infecte qu'elle causait des nausées. Jeanne-Marie changeait de vêtements, il récidivait. On imagina de la couvrir d'une grande pèlerine en papier.

« Dans l'espace de quatre mois, dit le docteur P..., je lui ai arraché quatre pointes de Paris, plantées dans le cerveau ; l'une d'elles résistant à ma tenaille, je vis qu'elle avait été intérieurement rebroussée. »

Elle se disait frappée tantôt sur la tête, tantôt sur diverses parties du corps. En effet, on devinait au son la partie qu'elle disait être atteinte. Quoique couchée sur le dos, on entendait les coups de fouet ou les claques qu'on lui appliquait. D'autres fois il l'égratignait, l'écorchait ; le sang coulait abondamment. Ces cruautés du-

raient quelquefois près d'une heure. Il lui tirait quelquefois le nez avec force.

Un jour cet agent s'écria de sa voix stridente : « P..., écoute, je vais mettre en perce une piquette. » Spontanément, un jet de sang artériel jaillit du front de la pauvre victime. Le docteur P... accourt, s'empresse de mettre un appareil, mais tout était enlevé. « C'est inutile, dit la voix, le sang ne coulera plus. » En effet, la cicatrisation s'opéra surhumainement.

Un autre jour, l'avant-bras se trouva subitement lié de plusieurs tours d'une ficelle qui pénétrait dans la chair. Le docteur essaye avec précaution de la couper ; il voit avec surprise que cette ficelle, qui passait entre le radius et le cubitus, était retenue d'un côté par un nœud et de l'autre par une tête de clou. Ayant coupé le nœud et arraché le clou, il observa que la corde et le clou étaient comme filés ensemble.

Le 1er août survint un autre phénomène. Dans l'espace de vingt-quatre heures, neuf pointes de Paris, longues de 15 à 18 lignes, se manifestèrent chacune sous la peau aussi vite que la pensée; trois étaient placées transversalement dans la partie antérieure du cou, distantes de six à huit lignes, deux sur le dos d'une main, une sur l'autre main, une sur la hanche gauche, et une autre sur chaque mamelle ; on pouvait les pincer, les rouler entre les doigts.

Le vacarme continuait dans la maison Denis, et on l'entendait de tout le voisinage. On avait répandu le bruit que tout cela ne pouvait être attribué à des Esprits; c'était M. Denis qui faisait du magnétisme et de la physique; que Mlle Denis sacrifiait ainsi Jeanne-Marie pour intimider les autres et les asservir à la règle monastique.

Le troisième jour après, dès six heures du matin, le commissaire arrivait avec douze agents et six gendarmes, les mains remplies de menottes; ils envahissent la maison et la parcourent en cherchant partout. Que trouvent-ils? Trente-cinq braves filles, très-calmes et occupées de leurs travaux. Après une perquisition exacte, pendant sept heures, on se retire confus, car nulle plainte n'a été faite contre Mlle Denis, toutes au contraire la respectent autant qu'elles l'aiment.

M. Denis demanda une enquête ; elle eut lieu le 22 septembre 1847. Le résultat fut son arrestation, celles de Mlle Denis, du jardinier et de Jeanne-Marie Aubigné.

Ce procès, dont les journaux ont tronqué les faits, est connu quant au résultat : toutes ces jeunes personnes, au nombre d'environ quarante, attestèrent les faits surhumains dont elles avaient été si longtemps témoins.

C'est la mèche de cheveux qu'on avait vu couper sans qu'on y touchât ; ce sont les objets déplacés, transportés sans moteur visible ; les cris et les voix entendues, les apparitions, etc., etc.

Adèle Gounot déclare que le lutin l'a pincée et frappée, qu'il chantait des chansons.

Mariette Gourju dit que, couchée avec l'obsédée, on leur a tiré leurs couvertures. Une sorte de boule roulait sous leurs pieds.

La fille Roland a senti à ses pieds une bête poilue qui l'a piquée au mollet et au bras ; elle soufflait fortement et s'allongeait comme un serpent... On accourut à ses cris, on trouva trois piqûres.

Toutes enfin affirment avoir vu et entendu journellement. On les interroge sur les attentats aux mœurs, les menaces, les cruautés ; toutes attestent le contraire. Toutes, en effet, au prétoire, allèrent embrasser avec effusion et en sanglotant Mlle Denis, qu'elles appelaient leur bonne mère, en disant « qu'elles se feraient plutôt couper le cou que de confesser que ce n'est pas le lutin qui est auteur de tout cela. »

La demoiselle Denis répondit au président avec assurance et candeur. A la demande, pourquoi elle a permis à quelques filles de coucher avec Jeanne-Marie, elle répond « qu'elle voulait s'éclairer sur celle-ci, qu'elle cherchait elle-même à découvrir la vérité. » — S'il y a eu des attentats à la pudeur, elle répond « que nul n'en a jamais parlé. »

Le docteur P... ne craint pas de déclarer que la cause de tous ces faits lui paraît étrangère au pouvoir de l'homme. Il vient raconter ce que de nombreux témoins ont vu comme lui, et demande qu'ils soient appelés. On refuse de l'entendre. Le surhumain est jugé ; on sait qu'il est impossible.

Jeanne-Marie Auberger accuse-t-elle les Denis ? Non. « Tout cela, dit-elle, remonte à l'âge de sept ans. Elle voyait alors la sainte Vierge ; elle a reconnu plus tard que c'était un mauvais Esprit, etc. »

MM. Pétrequin, Gromier, Tavernier, etc., médecins, ont vu les clous qui peuvent, selon eux, avoir été introduits par de petites ouvertures. Ils ont cru, disent-ils. découvrir avec la loupe le point par où ils seraient entrés. On a mis pendant trois jours la camisole de force à Jeanne-Marie, « et le diable ne s'est pas montré. » Cependant les mêmes tortures ayant recommencé, tout soupçon sur les prétendus auteurs inculpés tombait. « Mais cette fille, disait-on alors, peut avoir fait cela elle-même, car les jongleurs font ces choses, etc. » Que décidera le tribunal ?

Le 4 décembre 1847, tous les accusés furent élargis, Mais Mlle Denis, qui instruisait par charité des enfants pauvres, fut seule condamnée à cinq francs d'amende, comme ayant tenu illégalement, quoique pourvue de diplôme, une école primaire, attendu qu'elle n'avait pas déclaré à l'Université son changement de résidence ; enfin, on ordonna la fermeture de son établissement.

La voix qui était entendue tantôt par l'obsédée seulement, tantôt par tous ceux qui entouraient celle-ci, prédisait l'avenir, voyait les choses cachées, etc. On en eut la preuve même dans le prétoire. Les juges étant dans la salle des délibérations, des avocats et d'autres personnes s'approchèrent de Jeanne-Marie, et lui demandèrent en plaisantant ce que son diable lui disait maintenant. — « Il me dit que je vais être acquittée, mais que je serai retenue trois mois en prison et mise plusieurs jours au cachot. » Les plaisanteries redoublent; on ne conçoit pas son acquittement et qu'elle soit retenue prisonnière. Mais les rieurs durent être surpris quand le tribunal, prononçant l'acquittement de tous les accusés, et même de Jeanne-Marie, décida, sur la réquisition du ministère public, qu'elle serait retenue, à l'effet d'examiner comment elle pouvait exercer sur elle-même ces cruautés. Elle fut élargie le 7 mars 1848, c'est-à-dire trois mois après, car la révolution de Février abrégea sa détention.

Ainsi se vérifia cette prédiction, qui n'avait pu être lue dans l'esprit des juges, puisque eux-mêmes ignoraient l'époque réelle d'une mise en liberté, qui eut lieu par une circonstance que nul ne prévoyait.

Il y aurait par trop de naïveté de vouloir démontrer que les cruautés subies par Jeanne-Marie Auberger n'étaient point des jongleries de cette fille. « Peut-être, dira-t-on, était-elle démonomane? » Les médecins eux-mêmes ne l'ont pas pensé. « Hallucinée ? » L'hallucination n'expliquerait ni les clous plantés dans son cerveau, ni sa langue cousue, ni ses bras traversés par des ficelles, etc. Il faudrait, d'ailleurs, supposer que toutes les jeunes filles, les médecins, les témoins venus du dehors par curiosité, étaient hallucinés par une contagion aussi étrange que les faits ; ce qui n'expliquerait nullement les objets matériels qui ont figuré dans ces tortures, pièces de conviction que l'on a présentées au tribunal.

Serait-ce le magnétisme de M. Denis? Le tribunal a repoussé cette étrange hypothèse. Quel eût été, d'ailleurs, son motif? Etait-ce pour faire accourir une populace en furie, pour faire démolir la maison, briser les meubles, ruiner l'établissement, et dans le seul but d'asservir ces jeunes filles à la règle monastique et les dominer par la crainte. Mais elles-mêmes déclarent que c'est une calomnie ; la véritable cause, selon celles-ci, ne peut être que le malin Esprit. En effet, l'obsédée, quoique sortie de la maison Denis, se plaint encore des vexations qu'elle endure. « On m'a fouillée, dit-elle ; on m'a dépouillée de tous mes vêtements ; mais *le démon* a continué de me frapper; hier encore, j'ai eu la bouche cousue ; à midi, il m'enfonçait un clou dans la main, chacun peut le voir. »

Les médecins penseront-ils encore que c'est le fait de Jeanne-Marie ? Comment si surveillée, et dans une prison, le pourrait-elle ? De pareils faits sont-ils d'ailleurs si nouveaux ? On les retrouve les mêmes à toutes les époques, et jusqu'ici on n'a pu les expliquer raisonnablement que par l'intervention d'un agent intelligent, occulte et méchant.

Le docteur P... serait-il un fanatique qui aurait voulu faire croire à une internation surhumaine ? Mais tout se produisait avant ses visites dans l'établissement et a continué depuis, — et dans quel intérêt? Voulait-il se faire passer pour un fou ou un homme crédule, s'exposer à perdre sa clientèle ?

Quant à l'accusation d'attentat aux mœurs, d'immoralité, on y a renoncé : les antécédents de Mlle Denis sont honorablement connus.

A quoi bon insister ? Ces faits extraordinaires sont aussi vrais que naturellement inexplicables ; toutes ces filles persistent à dire, selon l'éducation qu'elles ont reçue, « qu'elles ne peuvent être attribuées qu'au diable ; » une seule, la fille Roland, qui a senti à ses pieds l'animal poilu qui lui a fait trois piqûres et a pris la forme d'un serpent, a dit naïvement qu'elle ne croit plus que ce soit le diable, depuis qu'on lui a assuré que c'était la physique...

Aujourd'hui le peuple attribue à la physique tout ce qu'il ne connaît pas et même ce que les physiciens nient. C'est au lecteur éclairé à juger si de tels faits s'expliquent par la science actuelle. On ne pense pas qu'il s'en trouve un seul capable de dire une pareille extravagance. Que serait-ce surtout s'il eût été permis de citer ici mille choses physiquement incroyables qui sont dans la relation confidentielle du docteur P..., et qui firent naître des sentiments si sérieux chez plusieurs témoins fort sceptiques, qu'ils sont devenus croyants au monde invisible. — Tantôt il disait de sa voix rauque : « Je vais chanter comme la Bégon (on a omis de dire plus haut que le lutin désignait ainsi Jeanne-Marie), — ou bien : Je vais chanter la chanson des Scieurs de long. » Aussitôt on entendait une voix chanter comme ces derniers. D'autres fois il annonçait qu'il allait danser leur danse. Puis on entendait au milieu de ces jeunes filles, comme une personne chaussée de gros souliers, danser lourdement sur le plancher.

Un lutin, à la voix séduisante, distrait de la première, annonçait qu'il allait frapper l'obsédée. On entendait aussitôt des coups répétés frappant celle-ci. On pouvait les comparer à ceux que fait entendre un boucher frappant sur l'animal qu'il veut dépouiller de sa peau.

« Le voici, disait Jeanne-Marie, qui se prépare à me frapper. Subitement un coup énorme est porté sur sa jambe; elle ôte son bas; on remarque une forte contusion et un suintement de sang. Une autre fois, elle eut instantanément le nez traversé par une épingle. Le fil qui lui traversait le sein et qui lui cousait la langue et les joues était une ficelle du calibre d'une pointe de Paris ordinaire. — Une des filles, qui ne craignait pas de coucher avec l'obsédée, fut mordue dans la pomme de la main, ou piquée; ses blessures ressemblaient à des coups de bec.

A. DE MONTNEUF.

(La suite au prochain numéro).

Le Directeur-Gérant : ALIS D'AMBEL.

PARIS. — IMPRIMERIE VALLÉE, 15, RUE BREDA.